

JOURNAL OF INTERDISCIPLINARY HISTORY OF IDEAS



2015

Volume 4 Issue 7
Item 4

– Section 2 : Articles –

Algérie, terre promise

Plaidoyer pour une Algérie française dans la pensée de Buchez et
ses disciples (1830-1848)

by
Marie Lauricella



JJHI 2015

Volume 4 Issue 7

Section 1: Editorials

1. *Gastronomy and Revolution* (M. Albertone – E. Pasini)

Section 2: Articles. Special Issue: Erasmian Science

2. *Lorsque le luxe bégaye: enquête sur les relations entre État et ‘choses banales’*. France, XVIII^e-XIX^e siècles (A. Millet)
3. *Writing for Women at the Beginning of the Seventeenth Century: Hugh Platt’s Delights for Ladies* (D.-C. Rusu)
4. *Algérie, terre promise. Plaidoyer pour une Algérie française dans la pensée de Buchez et ses disciples. (1830-1848)* (M. Lauricella)

Section 3: Notes

8. *Review-Interview with Roger Cooter. The Critical Intellectual in the Age of Neoliberal Hegemony* (P.D. Omodeo)

Section 4: Reviews

6. *Book Reviews* (S. Mammola, E. Pasini)

Section 5: News & Notices

7. *Activities of the GISI | Les activités du GISI (2015)*
-

Algérie, terre promise

Plaidoyer pour une Algérie française dans la pensée de Buchez et ses disciples (1830-1848)

Marie Lauricella *

En France, sous la Monarchie de Juillet, Philippe Buchez et ses disciples s'engagent dans le débat sur la colonisation algérienne. Favorables à l'assimilation de l'Algérie à la France, ils critiquent vivement la timide politique d'expansion du gouvernement de Louis-Philippe. L'Algérie est envisagée comme un territoire prodiguant l'abondance agricole, de nouveaux débouchés commerciaux, et surtout un exutoire pour la question sociale en France. D'un point de vue idéologique, Buchez et ses disciples espèrent et théorisent une colonisation algérienne pour mettre à l'épreuve leur catholicisme social, et pour démontrer empiriquement la validité des associations de production dont ils sont à l'origine.

1. Présentation

La question de la colonisation de l'Algérie revêt à plusieurs titres un caractère particulier dans le foisonnant débat sur les colonies dans la France du XIX^e siècle. Après juin 1827, suite à l'éclatement de la guerre d'Alger, se pose la question des moyens à mobiliser pour faire main basse sur les potentielles ressources agricoles et commerciales qu'offrent les terres fertiles de l'Algérie. Pour la première fois, la puissance française s'interroge sur le mode de colonisation de ce territoire, en excluant le système esclavagiste, interdit ou en voie de prohibition sur le continent européen (Zouache 2014). La colonisation, et l'Algérie en particulier, laquelle fait figure de porte d'entrée vers une exploitation future de

* ENS - Laboratoire Triangle, Lyon (marie.lauricella@gmail.com).

l'Afrique, s'impose également comme de puissants arguments pour contrer une féroce concurrence politique et industrielle avec l'Angleterre¹.

Les expéditions militaires en Algérie, et les débats sur les modalités de colonisation coïncident par ailleurs avec l'émergence du socialisme en France, au lendemain de la Révolution de Juillet. Ecoles et sectes socialistes fleurissent au début des années 1830, à l'heure où la nouveauté du régime de Louis Philippe laisse encore espérer pour le peuple-acteur de la Révolution de Juillet un renouveau politique, économique et social. Les socialistes dénoncent en chœur la croissance paradoxale des richesses du pays qui s'accompagne de la paupérisation des travailleurs. La dégénérescence économique et sociale de la France est, selon eux, le produit d'un libéralisme économique et politique sans borne, d'une concurrence féroce entre les hommes, et d'un manque de prévoyance générale issue des doctrines des économistes classiques. La question sociale est au cœur de leur pensée, et l'association, pour nombre d'entre eux, représente la planche de salut pour une société régénérée.

L'émergence du socialisme en France, et le renouveau de la pensée coloniale s'accordent ainsi sur un tempo parfait. Dans son *Histoire de dix ans*, Louis Blanc rend compte des espoirs que représente l'Afrique pour solder la question sociale, pour extirper de la France les maux engendrés par l'industrialisation du pays. Cette terre "vierge" permettrait aux socialistes d'expérimenter leurs systèmes d'association, démontrant par empirisme, les bienfaits des théories socialistes : "L'Afrique devenait le terrain précieux où pouvait être sans danger mis à l'épreuve ces essais de rénovation sociale que font paraître si menaçant les habitudes, les préjugés, les complications politiques et industrielles de notre vieille Europe". (cité par Marçot 2012, 447).

L'expérimentation du système associatif, grâce à la colonisation de l'Algérie, démontre ainsi la pertinence de leurs doctrines, et lève le voile sur un horizon non seulement souhaité, mais également rendu possible par l'expérience algérienne. En outre, la colonisation des friches du globe par les nations les plus élevées est conçue par les socialistes comme un facteur de progrès souhaitable

¹ Alger est montrée comme la solution pour sécuriser la Méditerranée, et sa possession offre à la France un atout de premier ordre pour faire face à la puissance britannique qui détient Gibraltar, Malte, Corfou, et qui lorgne également sur le territoire algérien pour asseoir son influence sur cette partie de l'Afrique. C'est ainsi une position stratégique en cas de conflit européen. Cf. Marçot 2012

pour l'humanité, mais surtout inéluctable (Marçot 2014). Guidés par une soif de renouveau social, de réorganisation du travail, et de diffusion de la civilisation, les saint-simoniens occupent le premier rang parmi les auteurs qui ont contribué à penser une Algérie française¹. Malgré de nombreux départs de l'École menée par les pères Enfantin et Bazard autour de 1830, il existe une continuité de pensée au sein des dissidents saint-simoniens sur la question algérienne. Parmi ceux qui font scission, Philippe Buchez est l'un des premiers à se saisir du thème colonial algérien dans son journal *L'Européen* (1831-1832). Il s'empresse ainsi de dénoncer l'inertie et la maladresse du gouvernement de Juillet dans la gestion de la colonisation algérienne, et fantasme la création d'une France nouvelle en Algérie : "il n'y a là qu'un seul motif à invoquer, c'est l'intérêt du pays, de la France car il ne faut pas se le dissimuler, c'est une France nouvelle qu'on créera ; et plus cette France sera grande, puissante, riche, plus la métropole y gagnera ; et il n'y a pas à craindre que cette nouvelle France ne se sépare de l'ancienne" (Buchez 1832, 359). Ce fantasme d'une France nouvelle, prospère et unie de part et d'autre de la Méditerranée, est partagée par l'ensemble de l'École buchézienne² : le journal *L'Atelier, organe spécial de la classe laborieuse*³ (1840-1850) consacre une dizaine d'articles à cette question, et au sein de *La Revue Nationale* (1847-1848) paraissent une série d'articles à la veille de la Révolution de Février, rédigés par Emile de Bois-le-Comte, diplomate et buchézien, rendant compte des avantages d'une Algérie française. Mais c'est sans aucun doute l'ab-

¹ Barthélémy Prosper Enfantin, un des pères de l'Église saint-simonienne, publie en 1843 un ouvrage intitulé *Colonisation de l'Algérie*. Il souhaite que l'association régisse le travail des colons, réalisant la fusion entre capital et travail, et serve de fondement aux communes de propriétaires travailleurs. Cf. Enfantin 1843. Outre Enfantin, l'exploration de l'Algérie fut également l'œuvre de nombreux saint-simoniens comme Berbrugger, archéologue, Carette, topographe, ou encore le docteur Warnier.

² L'école de pensée menée par Philippe Buchez, médecin, philosophe, économiste, et brièvement président de l'Assemblée Constituante en 1848, se caractérise par l'invention et la promotion des associations ouvrières de production, par une défense sans faille des principes démocratique et républicain, et par sa croyance en une filiation entre les principes de l'Évangile et ceux de la Révolution française de 1789. A propos de Buchez et de sa doctrine, nous renvoyons nos lecteurs à Isambert 1967, Guccione 1986.

³ *L'Atelier* a la particularité d'être entièrement rédigé par des ouvriers et pour des ouvriers. Acquis aux idées de Philippe Buchez, ils prennent à cœur la défense du système d'association de production pour améliorer leurs médiocres conditions de travail. A ce sujet, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage très complet de Cuvilier 1954.

bé Landmann¹, curé de Constantine, qui a fourni l'effort le plus conséquent et le plus abouti pour penser la colonisation de l'Algérie, faisant siens les principes chers à Buchez. Les grands traits des projets de Landmann, réalisés avec l'aide du maître², adoptent l'idée d'association fondée dans un esprit chrétien de fraternité et de dévouement, de diffusion de la civilisation française au-delà des frontières nationales, et de résolution de la question sociale dans un double mouvement d'émigration des travailleurs inoccupés vers l'Algérie, et de potentielle abondance en produits agricoles, réduisant à néant les disettes récurrentes de la métropole. L'abbé Landmann publie plusieurs versions de son projet selon le lectorat visé, mais également adaptant son propos aux vicissitudes de la Monarchie de Juillet, et aux urgences économiques et sociales qui se font de plus en plus pressantes à mesure que se rapproche la Révolution de 1848. De 1841 à 1848, il publie ainsi quatre versions de son projet de colonisation agricole, religieuse et militaire mobilisant toute sa force de persuasion pour convaincre non seulement le gouvernement français de seconder financièrement les fermes du Petit Atlas, mais également la population française encore rétive à l'émigration. Dans les années 1840, Landmann se met au service de la réalisation pratique de la doctrine buchézienne en Algérie, déplaçant cependant le curseur de l'association du domaine industrielle vers le secteur agricole.

Si la question de la colonisation de l'Algérie occupe une place à part dans les

¹ Au milieu des années 1830, Landmann est vicaire de Sélestat quand germe dans son esprit l'idée de profiter des possessions africaines pour soulager la misère de ses paroissiens. A la fin des années 1830, il visite le Sahel, la Mitidja et le Petit Atlas avant de remplacer l'abbé de Constantine. Au cours de ses voyages, ses idées de colonisation militaro-religieuse se sont précisées, et son expérience algérienne lui permet d'étudier sur place les moyens de mettre sur pied son projet de colonisation. Il revient à Paris en octobre 1840 pour rédiger son premier livre *Les fermes du Petit Atlas* en 1841, période durant laquelle il rencontre sans doute Buchez qui l'aide à élaborer son ouvrage. Cf. Marçot 2012.

² Au sein des archives de Buchez de la bibliothèque historique de la ville de Paris, se trouve un projet de colonisation de l'Algérie, sous le titre de *Mémoire sur un projet de colonisation agricole et militaire proposée pour le Nord de l'Afrique*, dont la date n'est pas spécifiée sur le document. L'écriture de Buchez est aisément reconnaissable, mais il semble que les annotations du document soient l'oeuvre également d'un second protagoniste, sans doute l'abbé Landmann. Le mémoire donne lieu à la publication d'un livre intitulé *Les fermes du Petit Atlas* publié en 1841, et signé par le curé de Constantine. Il fait part de sa reconnaissance à Buchez au cours de l'introduction de son ouvrage : "J'aime à payer ici mon juste tribut de reconnaissance à M. Buchez qui m'a très bien compris, et m'a puissamment secondé dans la rédaction de ce travail" (dans Landmann 1841).

écrits des buchéziens, l'historiographie dédiée à la doctrine de Buchez ne rend pas compte du foisonnement intellectuel autour de ce thème¹. Or, les écrits divers de l'Ecole buchézienne autour de la colonisation algérienne méritent une attention toute particulière pour plusieurs raisons. La perspective d'une assimilation de l'Algérie à la France rencontre les aspirations profondes de ce nouveau catholicisme social. La colonisation apporte une satisfaction d'ordre religieux ou civilisateur, d'ordre politique, et enfin d'ordre économique. La question d'Alger est présentée par ces économistes comme un enjeu d'agrandissement des richesses nationales, et de résolution de la question sociale ; au niveau politique, comme renfermant tous les éléments d'une puissance géopolitique et d'une prospérité nouvelle pour la France ; et enfin d'un point de vue religieux, comme une mission civilisatrice chrétienne au service du progrès moral.

Comprendre les enjeux de la colonisation pour Buchez et ses disciples, ainsi que les formes de colonisation qu'ils prônent, implique en premier lieu de s'attarder sur les critiques qu'ils formulent à l'égard de la politique d'expansion de Louis-Philippe. Il convient par ailleurs de rendre compte du lien inextricable existant entre résolution de la question sociale en France, mission civilisatrice, et assimilation de l'Algérie à la métropole. Si la perspective d'une abondance au service du bien-être collectif motive en grande partie les écrits des buchéziens, l'exploitation de la terre algérienne est conditionnée par l'œuvre civilisatrice que doivent mener les colons. Enfin, les écrits de l'abbé Landmann, qui entreprend de satisfaire les aspirations des buchéziens à travers l'élaboration d'un plan de colonisation de l'Algérie, seront l'objet du dernier volet de cette étude.



¹ De ce constat, il faut exclure Marçot 2012, qui fait la part belle à l'école buchézienne parmi les socialistes qui ont contribué à penser l'Algérie française. Les principales œuvres publiées en France sur la doctrine de Buchez paraissent dans les années 1950 et 1960, moment où l'historiographie française n'est pas prête à analyser sereinement les prémices théoriques de la colonisation algérienne, considérant la violente rupture imminente ou récente avec ce département 'd'outre-mer'.

2. Ignorance, hasard et violence, ou les causes des déboires français en Algérie

Au cours de la Monarchie de Juillet, on assiste à un véritable plaidoyer en faveur de la colonisation algérienne au sein des différents organes de presse de l'Ecole buchézienne.

Les incertitudes du gouvernement sur la question au début des années 1830, puis le gouffre financier et les échecs militaires français en Afrique du Nord au cours des années 1840, sont exploités par Buchez et ses disciples pour appuyer les critiques récurrentes qu'ils formulent plus généralement sur un ordre politique et économique viciés moralement dans ses fondements. Les déboires militaire et politique du gouvernement de Louis-Philippe permettent ainsi de mettre en valeur les principes phares du système buchézien. Leurs critiques à l'égard de la colonisation algérienne menée timidement par la Monarchie de Juillet justifient d'une part la nécessité de l'intervention de la morale religieuse dans les sphères politique, économique et sociale, et d'autre part, pointent la dangerosité des choix du gouvernement qui ne permet pas d'exploiter le territoire algérien au profit d'un intérêt collectif. Il profite en revanche à un petit nombre qui œuvre dans un esprit cupide et individualiste, usant des forces de l'Etat pour parvenir à ses fins.

Le numéro 3 de *La Revue Nationale*, daté de juillet 1847, dénonce le fonctionnement des concessions en Algérie :

Déjà de funestes exemples nous avertissent, par ce qui a eu lieu en Afrique, de ce qui peut arriver encore. Les actions des mines de cuivre de Mouzaia se sont élevées à vingt-cinq fois leur valeur, au moyen des sueurs de nos soldats, qu'on a employés à faire pour y conduire, des routes qui ont figuré comme routes stratégiques, mais qui n'avaient d'autre but militaire que de faire aller de l'argent, sous forme de cuivre, d'une montagne de l'Algérie dans les poches d'un négociant de Marseille. (*La Revue Nationale* 1847, 70).

Sur ce point, le constat des buchéziens rejoignent la position de nombreux libéraux français, Jean-Baptiste Say en tête (Clément 2012). Ainsi exposé par Alain Clément, ces auteurs pour la plupart anticolonialistes, dénoncent les motivations avides qui guident les entrepreneurs vers des territoires étrangers. L'aventure coloniale prend moins la forme d'une activité économique déterminée par un véritable intérêt individuel, qu'à une entreprise individuelle animée

par la passion, et s'inscrivant davantage dans le champ du pouvoir et du politique que dans le champ de l'économique. Les colons sont perçus comme des individus en quête d'une puissance qu'ils n'ont pu obtenir dans leur pays d'origine, plutôt que comme des investisseurs animés par un intérêt économique ou financier classique (Clément 2012, 12). Si la critique des frais de fonctionnement de la colonie, liés aux dépenses administratives et militaires engagés par l'Etat, fait consensus également chez les socialistes comme chez les libéraux, leurs réponses pour remédier à ce gouffre financier diffèrent. Ce constat ne constitue pas chez les buchéziens un motif d'abandon de l'entreprise coloniale en Algérie. Buchez et ses disciples déploient alors la carte du spirituel pour pallier la présence militaire.

L'introduction des principes chrétiens pour fonder une colonie pérenne et pleinement assimilée à la France apporterait bien plus de bénéfiques collectifs que l'oeuvre militaire qui ravage l'Algérie et vide le trésor de l'Etat français. Il faut cependant émettre ici un bémol sur la condamnation que Buchez et ses disciples font de la violence à l'égard des algériens : selon eux, bien que l'action militaire ne soit pas vectrice d'assimilation, elle représente en revanche un mal nécessaire. Si les buchéziens témoignent d'une façon récurrente de leur soutien aux nations européennes qui vivent sous le joug de la violence, ils n'identifient pas la position des algériens à celle d'une nation opprimée (Marçot 2012). Les pertes humaines sont toujours dommageables, mais ils parviennent à justifier l'usage des razzias à l'égard des algériens rebelles à la domination française, comme en témoigne cet article extrait de *L'Atelier* : "Certes, nous ne réprouvons pas l'usage des razzias sur les tribus insoumises et qui nous trahissent après avoir prêté serment ; mais ce que nous ne pouvons accepter, c'est cette indifférence que l'on témoigne pour l'emploi des moyens spirituels" (*L'Atelier* 1846, 276). L'usage de la violence allié à l'absence de dimension religieuse dans l'entreprise de colonisation renforcent en outre la résistance des troupes d'Abd el-Kader que l'immoralité et l'impiété des troupes militaires françaises encouragent. La connaissance de Landmann de la population algérienne vient renforcer cet argument : "[...] pour lui [*l'algérien*], un homme sans religion est un être absurde. Aussi a-t-il un dédain et un mépris profond pour des aventuriers européens qui n'ont d'autre Dieu que l'or ou leur passion" (Landmann 1841, 113-14).

La cupidité qui anime l'esprit colonial, et le désengagement de l'Etat dans

le processus d'émigration des familles françaises vers l'Algérie ont également contribué à ternir la présence de la France sur le sol algérien. Les ouvriers buchéziens dénoncent l'absence de prévoyance dans l'établissement de colonies, et la suprématie de l'individualisme dans l'entreprise :

Il y a divers systèmes de colonisation ; celui qui a été mis en pratique depuis la conquête a été reconnu souverainement mauvais sous tous les rapports. Mauvais en ce sens que la colonisation, étant abandonnée à la spéculation individuelle, était organisée sans prévoyance ni méthode, et que des malheureux paysans qu'on envoyait là, périssaient de misère quand ils ne mouraient pas des fièvres. Ce système était encore mauvais parce qu'il n'offrait aux travailleurs aucune espèce de sécurité contre les arabes ; enfin il n'était d'aucun profit pour la France, et n'ajoutait aucune force à l'Algérie. D'un autre côté, les spéculations individuelles ayant presque toujours été entachées d'immoralité, on a dû renoncer définitivement à ce système, et partout où les derniers gouverneurs ont pu le faire, ils ont empêché les colons isolés de s'établir. (L'Atelier 1841, 86).

Landmann abonde dans ce sens : la première colonisation a été le fruit du hasard, auquel se superposent l'ignorance du territoire et l'empressement des premiers investisseurs.

Un grand nombre de spéculateurs arrivés à la suite de l'armée ont racheté des terrains partout où ils ont trouvé des possesseurs disposés à vendre, [...]. Mais le terrain avait été acheté au hasard, souvent sans même avoir été aperçu par l'acquéreur, il était en général insalubre, c'est-à-dire complètement impropre à fonder le début d'une colonisation. Les colons qui sont venus n'étaient pas très remarquables pour leur moralité : ils voulaient faire vite fortune, et presque sans travail. Les connaissances agricoles manquaient. Enfin les capitaux manquaient. (Landmann 1841, 56-57).

Les principes, les méthodes appliqués en Algérie, et les échecs qui en découlent, prouvent, selon les buchéziens, la pertinence de leurs critiques. Il est cependant nécessaire de conserver l'Algérie “[...] car l'abandonner serait une trahison”, voir même “un crime de lèse civilisation [...]” (Bucheze 1832, 343) si la France livrait ce territoire à une autre puissance coloniale. C'est avec la ferme intention de convaincre l'opinion publique des devoirs et des bienfaits de la colonisation algérienne que les buchéziens, dès 1831, se lancent en chœur dans une œuvre de propagande mobilisant différents supports, et s'adressant tour à tour aux gouvernants, et au peuple français. Landmann, à la veille de la Révolu-

tion de février 1848, évoque à ce sujet son combat pour rallier tous les français à ce projet : “J’ai fait un si long séjours dans la capitale parce que j’avais remarqué, dès le commencement, qu’il y avait des ennemis très nombreux et plus dangereux encore de notre établissement transméditerranéen que dans l’Algérie elle-même, et que, pour conserver ce pays pour toujours à la France, il fallait combattre les Bédouins civilisés¹ aussi bien que les Bédouins africains” (Landmann 1848, V)².

Les principaux arguments mis en avant pour promouvoir la conservation de l’Algérie sont d’ordre religieux et civilisateur d’une part, et d’autre part relèvent d’un caractère socio-économique, renvoyant dos à dos le devoir de la France d’apporter le bien-être aux populations “barbares”, et les bienfaits innombrables qu’offrent ce territoire pour résoudre la paupérisation croissante des français. L’image d’Epinal véhiculée par les buchéziens sur l’Algérie résume à elle seule leurs exigences de civilisation, et l’espoir d’un avenir meilleur pour la métropole, couplant des arguments historiques et une vision chaotique du territoire algérien :

Plongé depuis plus de mille ans dans les ténèbres de l’ignorance et du fanatisme, ravagé tour à tour par le despotisme le plus odieux ou par une anarchie plus affreuse encore, ce pays autrefois si florissant et qui avait été le grenier du monde, était devenu barbare et presque désert. Les institutions, les monuments, les bourgs, les villes nombreuses qui couvraient autrefois son sol, les routes mêmes, tout avait disparu, ses plaines fécondes avaient été changées en marais insalubres et les populations, victimes de leurs propres excès et réduites à un petit nombre, étaient tombées dans le dernier degré de misère et d’abrutissement. [...] En relevant de ses ruines un grand pays et en lui communiquant sa vie et son bien-être, la France doublait presque sa puissance au dehors et elle assurait encore son propre repos, sa propre félicité. (Landmann 1848, 2-3)

¹ A travers cette image, l’abbé Landmann fait référence aux français.

² Les hommes politiques français sont opposés sur plusieurs points au sujet de l’Algérie. Il existe un puissant front anticoloniste, notamment parmi les économistes libéraux comme Xavier de Sade et Hippolyte Passy, particulièrement virulent au début des années 1830. Parmi ceux qui adhèrent au projet colonial français, il existe des dissensions entre les partisans d’un régime civil qui consisterait en l’établissement de colonies de peuplement en Algérie, et ceux qui prônent la poursuite d’un régime militaire sur ce territoire. Cf. Blais 2013



3. Transformer l'Algérie en relais de la civilisation française

Dans la pensée buchézienne, l'œuvre civilisatrice assignée à la France ne peut être isolée de la définition qu'ils formulent de la nationalité française.

Buchez est fortement inspiré par l'œuvre de Joseph de Maistre, lequel considère qu'une nation ne peut se reconnaître comme civilisée qu'à travers la religion, et par l'action de Dieu qui se voit exercer par le biais de chaque individu. Ainsi, les nations ont reçu une mission divine qu'elles doivent accomplir, et dans le cas de la France, elle doit servir d'exemple, de guide pour les autres nations (Isambert 1967). A l'instar de De Maistre, Buchez donne à l'unité nationale un caractère religieux, mais enrichit le concept d'une dimension plus collective, et davantage morale. En outre, l'influence du *Nouveau Christianisme* (Saint-Simon 1825) permet à Buchez d'assigner à la France un rôle capital dans l'histoire de l'ère chrétienne. Fille aînée de l'Eglise, la nation française a pour mission la réalisation et la diffusion des valeurs chrétiennes d'égalité et de fraternité. La transmission de ces principes n'a de puissance que si le sentiment de nationalité rayonne parmi l'ensemble de la population d'un territoire. Et c'est ce sentiment de nationalité qui est évoqué par Buchez dans les premiers numéros de *L'Européen*. Sous le titre "De la nationalité", l'organe de presse buchézien pose la question de la condition nécessaire à la formation d'une nation :

Ni la communauté de langage et de domicile, ni la similitude des habitudes morales, ne suffisent pour former une nation. Pour qu'il y ait, parmi les hommes, autre chose qu'une réunion par contact, il faut qu'il y ait identité de volonté, et d'action entre tous ; pour qu'il y ait autre chose qu'une foule, il faut que la masse se meuve avec ordre sous une même direction, et un même esprit ; en un mot, il n'y a société que là où il y a but commun d'activité. (Buchez 1831c, 67)

Il est ainsi possible d'espérer, selon les buchéziens, que l'Algérie, bien que distante de la France, peuplée d'individus dont le français n'est pas la langue maternelle, et nourris spirituellement par l'Islam, puisse partager un destin commun avec la France.

Buchez considère que l'intérêt de la civilisation, domaine assigné à la nation française, est la base de la politique moderne (Buchez 1832, 343). Cette politique moderne correspond à la sixième phase de progrès de la France¹ et à une délégation du pouvoir de l'Eglise au domaine politique en matière de diffusion des principes de l'Evangile : l'œuvre du pouvoir français est donc hautement morale, et teintée d'une forte valeur religieuse. Cette mission assignée au pays est dissonante face à l'action militaire stérile menée en Algérie. Si l'ambition des buchéziens est de transformer le peuple algérien en fervent défenseur de la nationalité française, c'est qu'ils ont pleinement foi en la capacité d'assimilation de l'Algérie à la France par la voie de la civilisation, et déplore l'ignorance du pouvoir militaire à ce sujet :

Une autre preuve de l'incapacité de nos chefs, c'est la manière absurde dont ils procèdent pour identifier l'Algérie à la France. On dirait à les voir agir qu'ils ne connaissent point d'autres moyens que l'emploi de la force brutale, et qu'ils ignorent la puissance d'assimilation que possède notre nation lorsqu'on lui permet de faire entendre sa voix civilisatrice : sa puissance en ce genre ne peut se comparer qu'à sa valeur militaire. (L'Atelier 1846, 276)

Si la France veut transformer les algériens en apôtres de la nationalité française sur le continent africain, il est nécessaire de leur donner une instruction et une éducation conforme aux valeurs de la France. Interpellant le gouvernement sur ses devoirs moraux, les buchéziens soulignent l'impérieuse nécessité de l'Ecole pour instaurer non seulement la paix de façon pérenne, mais également pour faire de l'Algérie une nouvelle France. L'éducation est le fer de lance de l'acceptation de la législation française en territoire étranger, et, progressi-

¹ Selon Buchez, l'avènement des principes portés par l'Eglise, auquel la nation française participe activement, se réalise par phases successives fixées au nombre de six : "La première fut celle de sa prédication ; la seconde celle de son organisation ; la troisième celle de sa fondation ; la quatrième celle de son application morale ; la cinquième celle de son application rationnelle, c'est à dire de la législation de l'égalité. La sixième période commence ; c'est la nation française qui est en place" (Buchez 1831a, 3).

vement, elle doit “leur inspirer le désir de s’en approcher, et enfin de s’identifier à elle à mesure qu’ils en comprendront la valeur” (Buche 1831d, 77).

Pour se faire, l’enseignement doit être de nature aussi rationnelle que morale. L’apprentissage de la langue, la mise en pratique d’une science française, et la diffusion d’œuvres européennes représentent la dimension rationnelle des politiques éducatives que doivent mener les autorités françaises. Afin de franciser le pays, le gouvernement doit “établir l’usage de la langue française ; il y parviendra en créant des écoles, et en exigeant peu à peu la connaissance de la langue française pour remplir certaines fonctions publiques” (*ibid.*). L’établissement d’une imprimerie française viendrait également seconder les établissements scolaires : elle donnera, selon les mots de Buche, un cours nouveau aux idées. En outre, l’introduction de la pratique des sciences françaises démontrerait les bienfaits des résultats dans leurs actions et “deviendra un puissant moyen de civilisation” (*ibid.*). Dans le quinzième numéro de *L’Européen*, Buche salue à ce propos une initiative qui abonde dans son sens : l’installation par un jeune industriel de deux machines à vapeur sur le sol algérien servant au fonctionnement de dix meules est “susceptible de donner aux arabes une haute idée de notre puissance industrielle et, en leur faisant sentir leur infirmité, d’exciter en eux une utile émulation” (Buche 1832, 240).

L’arsenal pacifique que se proposent de mettre sur pied les buchéliens pour conquérir le cœur et l’esprit des algériens consiste en l’établissement d’un réseau transméditerranéen d’Ecoles normales établies à Alger, et dirigées par des français, et d’écoles pour ‘indigènes’ à Paris, transformant certains algériens en messagers de la civilisation française. Plus démagogues, les ateliéristes proposent “des avantages notoires à tous les arabes qui nous confieraient leurs enfants ; en un mot, on ne devrait rien négliger pour atteindre ce but” (L’Atelier 1845, 210). Cet ensemble de mesures doit contribuer à saper toute base de résistance face à la domination française, et permettre enfin d’éloigner les préjugés à l’égard des français. Enthousiaste quant aux fruits de tels enseignements, Buche déclare : “C’est alors que les arts français trouveront accueil et sympathie, et que tous ces hommes saisis de tous côtés par une vie nouvelle, entourés de sentiments français, de pensées françaises, d’œuvres françaises, finiront par se faire une existence française, c’est alors que notre loi s’établira naturellement par choix libre de ceux à qui on offrira sans cesse le modèle et les moyens d’éducation nécessaires pour parvenir à s’y identifier” (Buche 1831d, 78).

Si le caractère principal du sentiment de nationalité repose sur une croyance commune, l'enseignement moral est "le plus difficile parce qu'il doit avoir pour objet de changer de longues habitudes" (Bucheux 1831d, 77). C'est un processus certes complexe, mais surtout essentiel à l'œuvre d'assimilation de l'Algérie à la France selon les buchéziens. Au cœur de cette œuvre civilisatrice, la dimension religieuse est donc capitale aux yeux de Landmann car "il n'y a pas dans l'histoire du monde un peuple réellement acquis, c'est-à-dire devenu homogène à un autre, s'il n'a été auparavant conquis à ses croyances religieuses" (Landmann 1841, 46). Ainsi, il s'agit, selon les buchéziens, d'insuffler dans le cœur des algériens les valeurs chrétiennes de fraternité et d'égalité. Pour cela, ils souhaitent procéder par l'exemple en pratiquant la charité auprès des populations autochtones. Profitant gratuitement des soins d'un hospice, bénéficiant de moyens de culture agricole plus performants, ou jouissant de la protection des colons en cas d'attaques d'algériens rebelles, le prosélytisme religieux des colons ne s'exercerait pas d'une manière directe, et ainsi ne les gênerait pas dans l'exercice de leur culte. En revanche, il "les familiariserait par degré avec le nôtre, ouvrirait doucement leurs âmes à ses influences bienfaisantes, et les soumettrait à leur insu à l'empire de cette croix puissante qui a civilisé le monde" (Landmann 1841, 12). Par conséquent, l'Islam n'est pas perçu comme une fatalité par ces socialistes : la mémoire d'une Algérie romaine abritant les premiers chrétiens attise l'espoir d'un retour du christianisme. Et l'exercice de la charité concourrait à faire "refleurir sur cette même terre cette antique foi catholique qui y brilla jadis avec tant d'éclat" (*ibid.*).

Disposer de l'âme et du cœur des algériens, permettrait à la France de disposer également de leurs corps. Pour ces hommes de pensée, convaincus de leur supériorité morale, persuadés qu'ils incarnent le meilleur de la civilisation et qu'ils la devancent, la domination ne peut être complète que si elle s'affranchit de la force physique, et si le vaincu collabore lui-même (Marçot 2012). Ainsi l'éducation rationnelle et morale serait bien plus puissante et efficace que les activités militaires qui freinent le grand destin colonisateur que les buchéziens confèrent à la France.

Le rôle assigné à l'Algérie dans cette prophétie est celui d'exemple de la civilisation française en territoire étranger, non seulement en Afrique, mais également dans tout l'Orient : "Voici les moyens d'assimilation de la colonie d'Alger à la France [...] et que le gouvernement français y pense bien, cette cause est la

cause de la civilisation universelle ; l’Egypte tend à devenir française, Tripoli, Tunis le seront en même temps, la Morée l’est déjà à moitié, Smyrne et Constantinople s’y essaient ; ces essais peuvent avorter s’ils n’ont point d’appui ; c’est la colonie d’Alger qui le deviendra” (Bucheux 1831d, 77). L’Algérie, relais de la civilisation française, a, par ailleurs, le potentiel pour devenir le grenier de la France et l’exutoire de sa question sociale. Or la réussite d’une exploitation des ressources de l’Algérie est conditionnée par la réussite de l’assimilation de l’Algérie à la France : la prospérité n’est possible que dans un climat pacifique, et dans la conscience partagée des français et des algériens d’œuvrer pour des intérêts communs.



4. De l’autosuffisance agricole à l’urgence d’une colonie de peuplement : l’espoir algérien

Cette production en territoire étranger au profit de la nation française s’inscrit dans une pensée commune à de nombreux socialistes : dans leur logique, cette nouvelle exploitation conditionne l’abondance, qui détermine elle-même une future émancipation des peuples et des individus (Marçot 2012). La colonisation, pour les socialistes français, et encore plus pour les buchéziens qui mettent au cœur de l’assimilation de l’Algérie la question sociale, représente la fin de l’exploitation de l’homme par l’homme. La colonisation d’un sol étranger correspond en outre à une conception particulière de la propriété terrienne propre aux socialistes. Le globe est perçu dans son unité, l’indépendance et la rivalité entre nations sont considérées comme secondaires. Cette conception de la planète amène les socialistes à considérer la terre dans son ensemble comme la grande propriété foncière de l’humanité (Marçot 2012). Pour évoluer selon la marche du progrès, chaque parcelle du globe laissée vacante doit être exploitée. Les terres non cultivées portent les stigmates de l’obscurantisme et de l’oisiveté,

et la France, grâce à ses moyens et par sens du devoir, doit travailler à combler 'le vide algérien'. Influencée par les principes de l'Évangile, la doctrine buchézienne répond ainsi à l'impératif divin cité par l'abbé Landmann : "Remplissez la terre et vous l'assujettissez" (Landmann 1848, 12). Pour accomplir ce devoir au nom de la civilisation universelle, et dans une perspective d'abondance, les buchéziens doivent convaincre.

Il leur faut alors contrer les arguments des libéraux, et d'une grande partie de l'opinion publique, lesquels se cantonnent aux principes de l'économie politique classique. Opposés aux interventions de l'État en matière de colonisation, ils invoquent la responsabilité individuelle comme moteur de prospérité des zones colonisées. Le *Dictionnaire de l'économie politique* de Coquelin et Guillaumin présente les avantages de la colonisation indépendante de la tutelle étatique. Disciple de Bastiat, Gustave De Molinari fait l'apologie de la colonisation libre au sein de l'entrée "Colonies" dudit dictionnaire :

le meilleur système à suivre en cette matière, ou pour mieux dire, le seul bon, c'est de laisser les émigrants aller où bon leur semble s'établir, se gouverner et se défendre à leur guise et surtout à leur frais. Leur liberté et leur responsabilité demeurant ainsi toute entière, ils se rendent de préférence dans les endroits où la colonisation présente le plus d'avantages et le moins d'obstacles ; ils emploient aussi les procédés d'exploitation et de gouvernement qui leur semblent les plus efficaces et les moins coûteux. Toute protection extérieure, en les exonérant en partie de la responsabilité des fautes qu'ils peuvent connaître, encourage la mauvaise distribution et le mauvais emploi de leurs fonds productifs, de même toute restriction qui les empêche de tirer le meilleur parti possible de leur capital et de leur travail apparaît comme un obstacle au développement de leur prospérité. (De Molinari 1852)

A l'instar des penseurs libéraux, le gouvernement de Louis-Philippe refuse toute intervention de l'État dans le domaine de la production et du commerce, et par extension se montre réticent quant à son entreprise colonisatrice (Marçot 2014). Cependant, au début des années 1830, les dommages causés par le laisser-faire à outrance, imposent tragiquement la question sociale. Au lendemain de la Révolution de Juillet, dont les promesses se dissipent rapidement, la précarisation et la paupérisation d'une masse croissante de français modifient la

donne¹ : la paix sociale est menacée. Les buchéziens s'attachent ainsi à prouver les bienfaits d'une Algérie française qui ouvrirait la voie à l'abondance agricole, à la compétitivité commerciale française à l'échelle internationale, et offrirait à la France des débouchés industriels nouveaux. Et le sol algérien, peu peuplé, serait une terre d'accueil pour la classe la plus pauvre et la plus nombreuse.

Les buchéziens interpellent le gouvernement sur la nécessité de son intervention en Algérie pour y promouvoir de nouvelles cultures agricoles à destination de la consommation en métropole, mais également pour affranchir le pays de ses besoins en denrées étrangères. Selon Landmann, la prospérité de la France est conditionnée par ces deux derniers : "il y a prospérité dans un pays lorsque ses champs fournissent une nourriture saine et abondante à ses habitants, et que l'accroissement de son commerce d'exportation lui permet d'accroître celui d'importation sans diminuer le trésor national : mais nous sommes bien éloignés de tels résultats" (Landmann 1848, 18). L'enseulement de l'Algérie, ses vastes étendues de terres à défricher, et la fertilité de son sol promettent à la France une production agricole fort demandée sur les marchés internationaux. Afin de rendre crédible la promesse d'une abondance sur le territoire algérien, Landmann s'en réfère au fantasme d'un âge d'or de l'Algérie. Dans son mémoire de 1841, il mobilise des auteurs romains et grecs qui relatent les trésors de cette terre nord-africaine : Strabon, Scyllax, Pline l'Ancien ou encore Salluste témoignent de la salubrité, de la fertilité et de la beauté de ce paradis méditerranéen (Landmann 1841). Le patrimoine littéraire antique permet ainsi à Landmann de spéculer sur les potentielles cultures à implanter :

le sol aride sur quelques points, était dans sa plus grande étendue d'une fertilité remarquable ; qu'il pouvait fournir en abondance tous les produits de l'Europe : l'olivier, le murier, le tabac, la garance, le blé, et de plus, le coton et l'indigo, sources de richesses inappréciables. (Landmann 1841, 9)

Durant une décennie, entre 1831 et 1841, les écrits des buchéziens valorisent davantage les ressources de l'Algérie comme des moyens pour la France de

¹ On pense en particulier aux révoltes des ouvriers lyonnais en 1831 et 1834, dont la tragique devise "Vivre en travaillant ou mourir en combattant" donne à voir les dommages de leurs conditions de travail et de vie.

concurrer la puissance britannique¹, et de singer la nouvelle puissance états-unienne. La proximité d'Alger avec le sud de la France renforce cette conviction, et Buchez prophétise la future suprématie commerciale du pays :

Que l'on considère seulement ce que peut rapporter la culture du coton arrivant d'Alger à Toulon, à 80 lieues marines, sans payer de droits, tandis que l'Angleterre est obligée de tirer ses cotons ou de l'Alexandrie, et avec d'énormes droits, ou de l'Amérique, et de l'Inde, à des milliers de lieues. Il en est de même de l'indigo : ces deux cultures, à elles seules, peuvent élever le commerce de la France au-dessus du commerce anglais. (Buchez 1831b, 63)

La commercialisation des produits issus de l'agriculture algérienne restaurera en outre la grandeur perdue de l'espace méditerranéen au profit de la France : "On ne peut guère mettre en doute aujourd'hui que le commerce ne soit sur le point de subir une de ces grandes révolutions qui influent profondément sur la puissance des nations. Il est possible de prévoir et même d'affirmer que le commerce des Indes qui a quitté le bassin de la Méditerranée il y a trois siècles pour passer l'Océan ne tardera pas à quitter l'Océan pour reprendre la voie de la Méditerranée" (Landmann 1841, 43), et transformant ainsi le Mare Nostrum en lac français florissant. On prête également à l'Algérie le pouvoir de concentrer sur ses terres des fruits dépassant en valeur les mines d'or et de diamants qui ont enrichi les colons du Pérou, du Mexique et du Brésil. Ce territoire peut produire du tabac et du coton qui font la richesse des Etats-Unis, des olives et de la soie, fleuron de l'agriculture italienne, ou encore le sésame et le pavot qui enrichissent le Moyen-Orient (Landmann 1848). A travers ses récits, l'Algérie

¹ La volonté de surpasser la puissance coloniale britannique constitue un argument commun aux autres mouvances socialistes pour poursuivre l'entreprise coloniale en Algérie. En 1837, l'entrée "Colonies" de l'*Encyclopédie Nouvelle* de Pierre Leroux et Jean Reynaud fait la part belle au potentiel que représente l'Algérie pour la France : "Il y a pour la France dans l'éducation et dans la culture de l'Algérie le germe d'une puissance industrielle et commerciale qu'on peut hardiment comparer à celle de l'Angleterre. Il nous serait facile d'avoir là avant la fin du siècle mieux que l'empire des Indes. Représentons-nous le changement produit dans notre industrie par le seul fait de champs immenses de cotonniers joints par un canal commode à nos provinces du midi ; que les muriers plantés par nous dans l'Atlas deviennent les rivaux des mûriers plantés par l'Angleterre sur le Gange ; qu'une nouvelle France enfin, assise à côté de l'ancienne vienne enrichir la société méditerranéenne, renverser le monopole britannique et rendre à la France la position centrale dans les affaires du monde" (Leroux, Reynaud 1837).

est représentée comme une véritable mine d'or, un Eldorado à la française au sein duquel les colons les plus courageux réaliseraient une grande œuvre nationale permettant au pays de réduire ses dépenses d'importation, et d'accroître ses richesses commerciales.

Les objectifs à long terme résoudraient aussi les maux qui affligent l'industrie française : l'Algérie représente un débouché industriel et un allié commercial pour les années à venir. Outre la consommation des colons européens, il est à espérer que les algériens eux-mêmes, acquis aux intérêts français par l'œuvre civilisatrice, constitueront un débouché important. Prétendant détenir l'art suprême du bien-être, Landmann affirme :

Que sera-ce quand les populations indigènes seront sorties de l'abîme de ténèbres et de misère où elles sont plongées, qu'elles auront secoué le joug d'un fanatisme aveugle et cruel, et qu'elles auront commencé à goûter les doux bienfaits de la civilisation chrétienne ? Car, jusqu'à présent ils n'ont encore acheté de nous que des tissus de coton et des tissus de soie ; ils ont en horreur de se servir de meubles ou d'instruments quelconques à l'usage des chrétiens. [...] Il n'y a pas de doute que, quand tous ces préjugés absurdes et ridicules seront tombés, [...] alors notre commerce avec l'Algérie aura décuplé et que notre débouché en Afrique sera presque aussi considérable que tous nos débouchés dans le monde entier. (Landmann 1848, 29)¹

A mesure que la Révolution de 1848 s'approche et que la question sociale se fait de plus en plus pressante, l'argument de la compétitivité commerciale française décline. La culture agricole sur le sol algérien est envisagée comme un moyen de résoudre les disettes qui meurtrissent et agitent la population française. Selon Landmann (1848), l'augmentation de la population n'a pas été suivie d'un progrès agricole suffisant propre à produire assez de moyens de subsistance pour tous, créant ainsi un funeste déséquilibre. Trois solutions s'offrent alors à la France : "il faut absolument ou augmenter notre production de céréales ou diminuer notre consommation en diminuant notre population, ce qui serait encore préférable si cela était possible, c'est de faire les deux choses à la fois, c'est-à-dire diminuer notre consommation tout en augmentant notre production". (Landmann 1848, 11). La seconde solution jugée immorale, n'est pas

¹ On retrouve dans les propos de Landmann l'influence de Saint-Simon selon lequel le degré le plus élevé de la civilisation implique que les décisions ne peuvent être que le résultat de démonstrations scientifiques, et qu'elles sont de fait indépendantes de la volonté humaine. Cf. Marçot 2014.

envisageable pour Buchez et ses disciples. Fervents catholiques, ils s'opposent en chœur aux théories malthusiennes, préférant suivre la parole des Évangiles qui dictent à l'humanité "Croissez et multipliez-vous" (*ibid.*). La troisième solution, estimée préférable, réside dans l'augmentation des terres cultivables, et l'émigration d'une partie de la population française. Ainsi, l'Algérie serait non seulement une terre d'abondance au profit de la métropole, mais aussi une terre d'émigration pour les français. L'augmentation de la population en France crée par ailleurs une disparité entre le nombre de bras qui s'offrent sur le marché du travail, et l'ouvrage qui vient à manquer d'une façon chronique. L'intérêt de Landmann pour l'Algérie naît du constat, au sein de sa paroisse alsacienne, d'une croissance de l'émigration de français vers l'Amérique :

Malheureux qu'ils sont me disais-je, ils vont chercher bien loin dans les savanes du nouveau monde un pain de douleur pour eux et leurs enfants ; ils affrontent les dangers d'un voyage de mille lieues pour une fortune incertaine, et peut-être pour le désespoir, tandis que la France possède sur les bords de la Méditerranée, à deux journées de Marseille, des terres immenses et fertiles qui pourraient devenir la plus florissante des colonies. Plein de cette idée, et persuadé que ce serait rendre un grand service à des milliers d'infortunés et à la France elle-même, de diriger ces migrations périodiques sur les points de l'Algérie les plus propres à la colonisation. (Landmann 1841, 3).

Selon les buchéziens, l'Algérie viendrait à bout des deux principales causes qui provoquent des troubles sociaux grandissant en France. La colonisation de l'Algérie résoudrait ainsi les embarras liés au chômage, et au manque de subsistance (ou seulement la perspective de ce manque) à l'origine de disette chez les français les plus modestes. En janvier 1848, à quelques semaines de la révolution qui renversera la Monarchie de Juillet, Landmann se fait le prophète des événements qui vont secouer le mois de février : "A en juger par l'esprit et les symptômes qui se sont manifestés dans les classes souffrantes lors des derniers troubles, il est fort à craindre que si le fléau de la disette devait reparaître, les sentiments de haine et de vengeance qu'une grande partie de ces classes nourrissent depuis longtemps contre les riches ne fassent une grande explosion dont les conséquences seraient plus désastreuses et plus déplorables qu'elles ne l'ont été jusqu'ici". (Landmann 1848, 30). Et l'Algérie, à leurs yeux, semble être la solution pour gagner la paix sociale, et faire renaître l'espoir d'une société nouvelle.

conseil Adolphe Thiers se prononce en 1841 pour une occupation restreinte du territoire algérien (Blais 2013). Cette même année, l'abbé Landmann, de passage en France entre deux séjours en Algérie, publie son plan de colonisation intitulé *Les Fermes du Petit Atlas*. La pensée de Buchez appliquée au projet colonial prend ainsi forme à travers l'exigence de lier ce projet à un plan, considéré comme un gage d'avenir qui mettrait fin aux errements et aux hésitations du gouvernement.

Obsolètes et immoraux, les modèles de colonisation antérieurs sont cependant rejetés¹, et c'est dans l'air du temps de rechercher de nouvelles façons d'exploiter des territoires étrangers. Les années 1840 sont propices à la publication de plans de colonisation du territoire algérien : en 1841, le général Thomas-Robert Bugeaud, gouverneur de l'Algérie à partir de 1840, élabore un plan de colonisation militaire par des colons soldats. On pense également au plan des saint-simoniens Lamoricière et Bedeau publié en 1846 : ce projet suit la logique de l'exposé de Landmann : ils relatent les spécificités des régions, font parler les sources latines pour convaincre des bienfaits d'une exploitation du sol algérien, et prônent une assimilation de l'Algérie à la France.

La particularité du projet de l'abbé Landmann réside dans la mobilisation du système associatif buchézien, présenté comme le point cardinal de son plan. L'association se présente alors comme une solution providentielle pour pérenniser les colonies de peuplement, et rallier par l'exemple les populations indigènes. Pour l'établissement des associations, l'Algérie présente également un double avantage : d'une part, le principe d'association serait plus facilement applicable et ajustable sur la petite échelle d'une colonie. Et d'autre part, il est plus accessible d'obtenir de l'Etat, principal propriétaire des terres disponibles, l'espace pour réaliser le plan d'association agricole et militaire².

¹ "Les espagnols et les portugais ont découvert et conquis une partie du monde moderne ; ils ont conservé autant que possible la population mais en la faisant chrétienne de gré ou de force ; les Anglais et les Hollandais, partout où ils ont porté leurs armes, ont détruit la population quand elle résistait, ou l'ont soumise au même régime que les Turcs à l'égard des rayas, c'est-à-dire des chrétiens. Partout enfin a régné l'esclavage ou le régime féodal" (De Boislecote 1847a, 24). Jugées rétrogrades, non conformes à la morale chrétienne et à l'esprit français, les autres colonies européennes sont fréquemment mobilisées par les buchéziens pour prouver la particularité de la France dans son esprit de conquête, et la pertinence de l'association pour le sol algérien.

² "Le terrain [...] serait concédé par le gouvernement et choisi par lui" (Landmann 1841, 63).

Le projet de l'abbé Landmann emprunte de nombreux traits à l'association de production pensée par Buchez à partir de 1830, et destinée aux ouvriers des industries citadines. Liés entre eux par une morale chrétienne commune, un esprit de fraternité et de dévotion, les membres de l'association buchézienne partagent tous un pouvoir de décision égal au sein de l'organisation. Cette aspiration à œuvrer pour un intérêt commun se traduit économiquement par la socialisation des moyens de production, et l'inaliénabilité du capital au service du développement de l'association, et du secours des ouvriers en situation de faiblesse. Présentée par les buchéziens comme le fer de lance pour lutter contre l'individualisme, la paupérisation des travailleurs, et l'absence de représentation de leurs intérêts, l'association de production fait entrer dans le monde du travail les valeurs républicaines et chrétiennes d'égalité et de fraternité.

Le plan de l'abbé Landmann représente la synthèse des solutions économique et morale qui doivent être appliquées à l'Algérie pour répondre aux ambitions de la nation française en termes de civilisation, et de résolution de sa question sociale. Ce projet est en adéquation totale avec les exigences de l'école buchézienne : il vérifierait la suprématie de l'association sur le morcellement et la concurrence, il créerait des emplois pour les ouvriers sans ouvrage, il exploiterait de nouvelles ressources pour l'industrie, et enfin il faciliterait la mise en valeur de la planète dans un objectif d'abondance, dont dépend la paix sociale menacée en métropole (Marçot 2014). Outre la dimension morale et sociale, le plan proposé par Landmann comporte une dimension militaire, non plus offensive, mais défensive. L'expérience de l'association doit apporter une réponse face au diktat des gouvernements militaires en Algérie, qui entretiennent un état de guerre dans lequel s'enfoncent la colonie. Ces conditions hostiles contrarient l'expérience socialiste et le plan de l'abbé Landmann se propose d'y remédier par une colonie de peuplement qui pourvoirait à la défense de ses membres et de ses cultures. Il propose à cette fin quatre versions de son essai, s'adressant pour chacune à un public déterminé. La première mouture, et sans doute la plus complète, paraît en 1841. La seconde, datée de 1845, et présentée sous forme de mémoire, est destinée au Roi afin d'inciter le gouvernement à s'investir dans ce projet. L'année suivante, il l'expose aux députés, axant son discours sur l'investissement nécessaire à la réalisation du plan. Et enfin, à l'aube de la Révolution de Février, Landmann se lance dans une propagande à l'égard du peuple français, dont la visée est la recherche de nouveaux colons pour l'Algérie, et fait

appel à la charité individuelle pour la construction de ses fermes agricoles et militaires. Las de la surdité des gouvernants à l'égard de son plan, ce projet daté de janvier 1848 est l'ultime appel lancé à la France pour promouvoir une colonisation conforme aux principes buchéziens. Ces quatre projets, bien que divergents sur certains points en réponse aux nécessités du contexte, et aux attentes des différents interlocuteurs, maintiennent la même ligne doctrinale, dont le maître mot est l'association.

L'article premier du plan de l'abbé Landmann met en avant le double caractère associatif de ce projet : "La société nationale de colonisation dans l'Afrique française se propose de former une colonie en même temps agricole, religieuse et militaire, par voie d'association tant entre les colons, qu'entre les colons et les capitalistes". (Landmann 1841, 119). L'efficience de l'association, à l'instar de l'organisation pensée par Buchez, est soumise à l'exemplarité de ses membres. Provenant de familles pauvres, les colons ne seront admis dans les fermes fortifiées du Petit d'Atlas uniquement s'ils apportent la preuve de leur caractère laborieux et moral. Ils devront fournir pour cela une attestation de moralité signée par le maire et le curé, et légalisée par le préfet et l'évêque. Pour maintenir leur place au sein de l'association, ils devront se soumettre à des règles de vie et de travail strictes car :

La discipline et l'obéissance sont un devoir, un mérite et un honneur. Les colons sont les soldats de la civilisation. [...] Les colons ne devront jamais perdre de vue qu'ils poursuivent une œuvre nationale, une œuvre de civilisation, en même temps qu'un intérêt d'association, dont leurs enfants tireront plus d'avantages qu'ils n'en obtiendront eux-mêmes. Ils n'oublieront pas que leur sort est lié à la possession de l'Afrique par la France, et que, par suite, leur intérêt personnel est intimement lié à celui de leur mère patrie. (Landmann 1841, 133-134).

Conscients de leurs devoirs envers la mère-patrie, ils devront l'être aussi vis-à-vis des membres de la ferme, qui, composée de préférence de familles d'un même département ou d'un même district, devra s'apparenter à des tribus chrétiennes (Landmann 1845)¹. Cheminant dans un but commun, ces tribus

¹ Dans la dernière version du projet de l'abbé Landmann, les fermes seraient uniquement composées d'hommes célibataires et d'orphelins. Les fermes de 1848 s'apparentent davantage à des ordres religieux. Cf. Landmann 1848.

devront donner l'exemple français aux indigènes par l'exercice d'une moralité sans faille, et permettront de prouver la possibilité de leur assimilation à la France par un jeu de miroir organisationnel. Ainsi pensées comme de véritables communautés, Landmann envisage que "tout ce qui pourra être fait en commun dans la ferme se fera en commun. [...] les soins de lingerie, du blanchissage, de la boulangerie, de la cuisine, seront faits en commun ; ainsi que les repas si les colons le veulent bien" (Landmann 1841, 129). L'éducation, sous la supervision du prêtre, sera assurée pour les enfants de colons, considérés de droit comme faisant partie de l'association dès leur naissance. L'association pourvoira également à l'instruction agricole des colons, insistant sur les bienfaits du travail en commun : "Il sera fait, deux fois par semaine dans chaque ferme, un cours d'agriculture et d'économie domestique, pour les élever sous ce rapport au-dessus de la routine et de l'ignorance de la plupart des cultivateurs, et leur faire comprendre les immenses avantages du travail par association sur le travail particulier" (*ibid.*, 130). Outre les avantages liés à l'instruction et à l'éducation qui œuvrent à l'harmonie et à l'effectivité des associations, chaque membre bénéficiera gratuitement des soins d'un médecin, et les bienfaits de l'hospice devront également profiter aux algériens. La culture des terres attribuées à chaque ferme se fera en commun, et chaque membre sera rétribué au prorata de ses journées de travail. Bien plus que le fruit d'un labeur commun, les colons disposeront également d'un capital matériel socialisé : "tous les instruments de travail, charrues, voitures, bétail, chevaux... et tout le matériel d'exploitation resteraient propriété de la ferme, ou propriété commune, c'est-à-dire de main morte. Nul parmi les colons n'aurait le droit de rien réclamer, ni sur la propriété de ces instruments d'exploitation, ni sur le terrain, attendu le système de fondation de chaque ferme" (*ibid.*, 63). L'implantation de ces fermes fortifiées agricoles et militaires vise en outre à faire disparaître la présence militaire sur le sol algérien. Influencée par Saint-Simon, la pensée buchézien tend à considérer la présence militaire comme un facteur de corruption, et un frein au progrès des sciences morales¹. Association et armée ne peuvent cohabiter, cette dernière ne représentant que la survivance d'une société féodale. Il est cependant nécessaire d'assurer la sécurité des colons. Pour cela, Landmann contraint

¹ La parabole de Saint-Simon, *L'Organisateur*, classe les militaires parmi les "parasites", au même titre que les princes, les courtisans et les légistes. Cf. Collinet 1961.

la sélection des colons à la capacité de chaque famille membre de l'association de garantir au minimum la présence d'un homme capable de porter les armes en cas d'attaque ennemi. Sous la coupe d'un officier militaire chargé de la défense et de l'instruction militaire, les colons apprendront à manier les armes, et disposeront chacun d'un fusil (Landmann 1841). La force du travail en commun, outre ces vertus morales, aura également pour vocation de contrer collectivement les attaques impromptues durant les journées de travail.

Pour financer un tel projet, et pour empêcher qu'il "ne dégénérait bientôt en une affaire de bourse et d'agiotage" (*ibid.*, 106), l'abbé de Constantine évoque l'action conjointe d'une compagnie financière sous forme d'association nationale, et de l'Etat pour établir les premières colonies. Cette grande œuvre nationale, comme se plaît à le répéter à loisir l'auteur, doit pouvoir être l'objet de la participation de chaque français qui "sent encore son cœur battre au nom de la patrie, de la religion, de l'humanité, de la civilisation" (*ibid.*). Pour cela, les actions seront de 100 francs, subdivisibles en quatre coupons de 25 francs, et leur bénéfiques seront soumises à quatre restrictions : "1° Les actions devront seulement être nominatives, 2° Elles ne pourront pas être négociables avant quatre ans, 3° quels que soient les bénéfiques des colonies, les souscripteurs ne pourront toucher qu'un dividende de 10% par an, et ce dividende ne sera touché pour la première fois qu'au bout de trois ans" (*ibid.*). Accompagnant l'œuvre de cette association nationale, l'Etat, qui selon l'optimiste Landmann, trouverait à court terme de nombreux avantages à cette colonie, concéderait des terres avec exemption d'impôt pendant dix ans. Il seconderait enfin les colons dans leur installation en Algérie¹.

Les écrits de l'abbé Landmann sont largement salués dans les milieux socialistes², et par les buchéliens du journal *L'Atelier* et de *La Revue Nationale*

¹ L'Etat, selon l'oeuvre de Landmann, devra "[...] nommer une commission explorative pour rechercher et désigner les endroits les plus avantageux pour la fondation des grandes fermes, sous le rapport hygiénique, stratégique et agronomique ; faire élever par la suite par l'armée dans des lieux indiqués les constructions nécessaires pour le logement des colons. [...] cela pourrait coûter 5 à 6 millions qui lui seront remboursés en moins de dix ans". Cf. Landmann 1841, 107.

² "Le sismondien Eugène Buret [...] le considère comme le meilleur de tous. *La Phalange* fouriériste y voyant l'ébauche d'une commune, le soutien par la plume de Baudet-Dulary, [...]. Enfantin dans sa *Colonisation de l'Algérie*, tout en marquant sa préférence pour un ordre de prêtres laboureurs, approuve ainsi l'intention de réveiller le rôle civilisateur du christianisme par l'intermédiaire de son clergé" (dans Marçot 2012, 692).

en particulier. Ils apprécient en chœur l'effort d'adaptation des principes de l'association aux colonies agricoles et militaires. Dans un article de 1847 intitulé "Colonisation de l'Algérie", Emile De Boislecomte juge que ce plan est le meilleur de tous : "il assure en effet, la sécurité, le travail, l'hygiène et la moralité des colons ; enfin surtout il garantit la perpétuité de cette colonisation par l'établissement des enfants, auxquels il pourra être distribué une part de terre réservée" (Boislecomte 1847a, 42). Si les ateliéristes soutiennent le projet pour son caractère social et national, ils émettent cependant quelques réserves sur les procédés d'administration de la ferme jugés peu démocratiques, à laquelle devra venir s'ajouter, avec le temps et l'expérience, l'institution de la liberté (L'Atelier 1841, 96). En outre, la présence d'enfants orphelins, élément que Landmann ajoute à son projet de 1845, fait craindre aux ouvriers buchéziens que l'entreprise soit perçue d'un mauvais œil par les algériens : "Quelle opinion les arabes auront-ils de notre moralité quand ils verront que nous peuplons leurs pays de ce qu'ils appellent de bon droit le fruit de notre débauche ?" (L'Atelier 1848, 75).

Le curé socialiste est cependant moins fortuné avec le gouvernement et les citoyens français. La communauté de travailleurs dirigée par des principes religieux paraît trop rétrograde au gouvernement. Selon Soult, ministre libéral, l'émigration n'a pas de plus puissant mobile que la création d'un patrimoine dont on puisse disposer librement (Marçot 2012). Dans le numéro du 7 octobre 1848, le journal *L'Atelier* annonce la défaite cuisante du projet de l'abbé Landmann discuté au sein de l'Assemblée Nationale. Les députés repoussent l'introduction du principe d'association dans la colonisation de l'Algérie. Le curé buchézien semble avoir trouvé en la figure du saint-simonien Lamoricière, lui-même auteur d'un plan de colonisation de l'Algérie, un puissant adversaire qui a mis fin à ses tentatives d'association ouvrière en Afrique du Nord (L'Atelier 1848, 224).

6. Conclusion

Si pour les buchéziens l'échec de la France en Algérie est le fruit d'un libéralisme qui œuvre sans prévoir, ni connaître les territoires étrangers, leur catholicisme social est à leurs yeux la doctrine la plus adéquate à l'assimilation des algériens au peuple français. Elle accomplirait la mission colonisatrice là où

l'élément militaire a échoué : c'est par l'exemple de la charité et de la science que les français pourront conquérir le cœur du peuple colonisé, et modifier les mœurs et les croyances des algériens. L'œuvre civilisatrice de la France est première dans le processus de colonisation : elle conditionne la réussite d'une exploitation des ressources de l'Algérie qui ne peut avoir lieu que dans un climat pacifié et collaboratif avec les algériens. Exutoire de sa question sociale, la colonie algérienne représente pour les socialistes buchéziens un espace pour mettre à l'épreuve l'association, pour prouver sa validité, et créer ex-nihilo une société régénérée par les valeurs de l'Évangile. Synthèse de ces aspirations, le plan de l'abbé Landmann allie le principe d'association à l'exigence de l'exploitation du globe, et croise les éléments militaire, civil et religieux. A travers l'Algérie, les buchéziens semblent avoir trouvé leur Icarie¹, une terre promise pour la réalisation d'une société catholique, associée et unitaire.

Pressés par leur volonté de résoudre la question sociale en France, les buchéziens se lancent dans un plaidoyer en faveur d'une Algérie française, lequel génère un profond paradoxe dans leur doctrine. Leurs idées se construisent à partir de l'identification d'une domination omniprésente dans les sphères économique et politique de la France du premier XIX^e siècle. Ils ont ainsi à cœur d'œuvrer à la disparition des antagonismes entre dominés et dominants. Or, la colonisation n'est pas chez eux considérée comme un processus de domination d'une population sur une autre. La violence, les injustices sont noyées dans le mirage d'une possible amélioration à court terme des conditions matérielles et morales des français les plus pauvres. Le fantasme de la création d'une France nouvelle de l'autre côté de la Méditerranée, terre d'asile pour les moins fortunés, se construit également autour de la conviction que la colonisation est une œuvre providentielle, un devoir assigné à la France envers le peuple algérien. Dans les écrits coloniaux des buchéziens, la domination, bien que jamais nommée, ni évoquée, ne serait que transitoire, et la soumission des algériens, une action finalement raisonnée au bénéfice réciproque.

Cette licence à la domination à l'égard des algériens s'inscrit dans un discours plus large sur la question des races (Régnier 2005). Les théories de la division de

¹ Cela fait référence à la cité idéale pensée par Cabet, et développée dans son œuvre *Voyage en Icarie* (1840). A la fin des années 1840, Cabet, suivi de ses disciples, fondent une communauté conforme à son traité près de la Nouvelle Orléans, aux États-Unis.

l'espèce humaine portées par le maître des buchéziens, Saint-Simon, consacre la première place à la "variété européenne" au sein de la hiérarchie des espèces humaines. Bien que Philippe Buchez développe dans ses thèses historiques l'idée d'un acheminement de l'humanité vers l'unité sociale universelle, les phases transitoires de cette union porte l'empreinte funeste d'une conception de l'humanité clivée entre "races supérieures et races inférieures".

Bibliographie

Archives

Buchez, Philippe. Non daté. "Mémoire sur un projet de colonisation agricole et militaire pour le nord de l'Afrique". Bibliothèque historique de la ville de Paris : 210-250.

Sources

1841. "De la colonisation de l'Algérie. Les fermes du petit Atlas, par l'Abbé Landmann, curé de Constantine". *L'Atelier* n° 11 : 86-87.

1841. "Les fermes du Petit Atlas ou colonisation agricole, religieuse et militaire du nord de l'Afrique". *L'Atelier* n° 12 : 96.

1845. "Colonie d'Afrique". *L'Atelier* n° 2 : 210.

1846. "L'Afrique et ses conquérants civilisateurs". *L'Atelier* n° 6 : 275-276.

1846. "Preuve de l'ineptie de nos gouvernants de l'Algérie". *L'Atelier* n° 8 : 310-311.

1847. "A propos des récentes discussions en Algérie". *L'Atelier* n° 9 : 513-515.

1848. "Colonisation de l'Algérie-Fermes d'acclimatation". *L'Atelier* n° 5 : 74-75.

1848. "Echec subi sur l'association ouvrière à l'Assemblée nationale dans son application à la colonisation de l'Algérie". *L'Atelier* n° 1 : 224-25.

Buchez, Philippe. 1831a. "De la France", *Journal des sciences morales et politiques*, 1 : 2-3.

Buchez, Philippe. 1831b. "Nouvelles économiques. De la colonisation d'Alger". *Journal des sciences morales et politiques* n° 4 : 61-63.

Buchez, Philippe. 1831c. "De la nationalité". *L'Européen* n° 5 : 67-68.

Buchez, Philippe. 1831d. "Nouvelles économiques. De la colonisation d'Alger (suite et fin)". *L'Européen* n° 5 : 77-78.

Buchez, Philippe. 1832. "Nouvelles économiques. Nouvelles cultures en Algérie". *L'Européen* n° 5 : 141-142.

Buchez, Philippe. 1832. "Nouvelles économiques. Colonisation d'Alger". *L'Européen* n° 15 : 240.

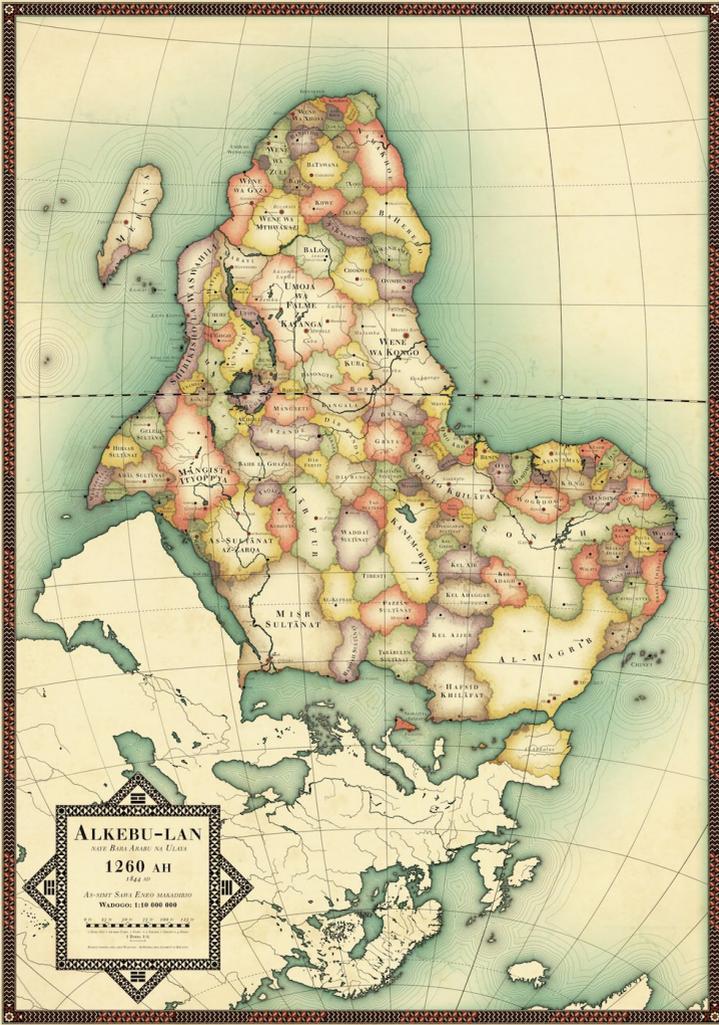
Buchez, Philippe. 1832. "Mouvement social. Occupation d'Alger". *L'Européen* n° 22 : 343-344.

- Buchez, Philippe. 1832. "Mouvement social. Occupation d'Alger". *L'Européen* n° 23 : 358-359.
- Buchez, Philippe. 1832. "Nouvelles économiques. Du climat d'Alger et de ses produits tant actuels que probables". *L'Européen* n° 37 : 174-176.
- De Boislecote, Emile. 1847a. "Colonisation de l'Algérie". *La Revue Nationale* n° 1 : 22-24, 2 : 40-43.
- De Boislecote, Emile. 1847b. "Algérie". *La Revue Nationale* n° 3 : 69-71.
- Landmann, J.-M. 1841. *Les fermes du Petit Atlas ou colonisation agricole religieuse et militaire du nord de l'Afrique*. Paris. Chez Périsset frères – Chez Debécourt.
- Landmann, J.-M. 1845. *Mémoires au Roi sur la colonisation de l'Algérie*. Paris : J. Lecoffre.
- Landmann, J.-M. 1846. *Exposé adressé à la France par l'abbé Landmann à Messieurs les députés sur la colonisation de l'Algérie*. Paris : Schneider et Langrand.
- Landmann, J.-M. 1848. *Appel à la France pour la colonisation de l'Algérie*. Paris : J. Lecoffre et C^{ie}.

Littérature secondaire

- Blais, Hélène. 2008. "Qu'est-ce qu'Alger ? Le débat colonial sous la monarchie de Juillet". *Romantisme* n° 139 : 19-32
- Blais, Hélène. 2013. "Pourquoi la France a-t-elle conquis l'Algérie ?". *Histoire de l'Algérie de la période coloniale*. éd. Abderrahmane Bouchène. 52-58. Paris : La Découverte
- Clément, Alain. 2012. "Libéralisme et anticolonialisme. La pensée économique française et l'effondrement du premier empire colonial (1789-1830)". *Revue économique* n° 63 : 5-26
- Collinet, Michel. 1961. "Le saint-simonisme et l'armée". *Revue française de sociologie* 2-2 : 38-47
- Cuvillier, Armand. 1954. *Un journal d'ouvriers : L'Atelier (1840-1850)*. Paris. Les éditions ouvrières.
- Dakhli, Jocelyne. 2013. "1830, une rencontre ?". *Histoire de l'Algérie de la période coloniale*, éd. Abderrahmane Bouchène. 142-148. Paris : La Découverte.
- De Molinari, Gustave. 1852. "Colonies". *Dictionnaire de l'économie politique*, éd. Charles Coquelin, Gilbert Guillaumin. 399. Paris : Guillaumin et C^{ie}.
- Duroselle, Jean-Baptiste. 1951. *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*. Paris : Presses universitaires de France.
- Enfantin, Barthélémy Prosper. 1843. *Colonisation de l'Algérie*. Paris. P. Bertrand.
- Frobert, Ludovic. 2009. "Clément Juglar, l'Algérie et les colonies". *Revue européenne des sciences sociales* n° 143 : 95-105.
- Guccione, Eugenio. 1986. *Il problema della democrazia in Philippe Buchez*. Gènes. ECIG.
- Isambert, François. 1967. *Politique, religion et science de l'homme chez Philippe Buchez*. Paris. Cujas.

- Leroux, Pierre. Jean Reynaud. 1837. *Encyclopédie Nouvelle ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel*. Tome 3. Paris : Gosselin.
- Marçot, Jean-Louis. Moisseau, Jean-Yves. Henry, Jean-Robert. 2011. "Développer le désert : anciennes et nouvelles utopies". *L'Année du Maghreb* VII : 115-147.
- Marçot, Jean-Louis. 2012. *Comment est née l'Algérie française, 1830-1850 : la belle utopie*. Paris : La Différence.
- Marçot, Jean-Louis. 2014. "Les premiers socialistes français, la question coloniale et l'Algérie". *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critiques* n° 124 : 79-95
- Pellion, J.J.O. 1842. "Alger". *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politique*. Ed : Garnier Pagès, Etienne. Paris : Pagnerre.
- Régnier, Philippe. 2005. "Du côté de chez Saint-Simon : question raciale, question sociale et question religieuse". *Romantisme* n° 130 : 23-37.
- Sessions, Jennifer, Jacquet Christophe. 2013. "Les colons avant la IIIe République : peupler et mettre en valeur l'Algérie". *Histoire de l'Algérie de la période coloniale*, éd. Abderrahmane Bouchène. 64-69. Paris : La Découverte.
- Zouache, Abdallah. 2014. "Economistes et colonies au XIX^e siècle : les socialistes et l'Algérie". *L'économie politique* n° 4 : 83-92.



Nikolaj Cyon, Alkebu-lan 1260 AH 1844 AD, 2010-2014 ("a map of an Africa that was never colonized", <http://www.cyon.se/#!alkebu-lan/ck0q>).